Nouveauté

Financement des PME – bonnes pratiques sous l'angle juridique et fiscal

05 novembre 2021 (Lausanne, le matin)

Public visé
- Dirigeants de PME
- Organes de révision
- Consultants
- Fiduciaires
- Conseillers
- Avocats

Contenu
- Risques et opportunités liés aux opérations de financement des entreprises
- Mesures d'assainissement

Conditions-cadres
Pas de prérequis particuliers

Vos avantages
Vous connaîtrez
- Les différentes mesures de financement d'une entreprise
- Les opportunités, mais également les risques, liés aux mesures de financement

Vous saurez
- Conseiller vos clients dans les choix à adopter

Responsables du séminaire
Serge Migy, avocat, associé au sein de l'étude Kellerhals Carrard, Lausanne

Alexandre Gachet, LL.M. (Genève), avocat, associé au sein de l'étude Kellerhals Carrard, Lausanne

Conférenciers
Alexandre Gachet, (voir ci-dessus)

Max-André Haas, MLaw, avocat au sein de l'étude Kellerhals Carrard, Lausanne

Brian Jurt, MLaw, LL.M. (Lausanne), fiscaliste au sein de l'étude Kellerhals Carrard, Lausanne

Joséphine Marmy, MLaw, CAS Finance et comptabilité, avocate au sein de l'étude Kellerhals Carrard, Lausanne

Serge Migy, (voir ci-dessus)

Date
05.11.2021 le matin

Lieu
Royal Savoy Hôtel & Spa
Avenue d'Ouchy 40
1006 Lausanne
www.royalsavoy.ch

Prix du séminaire
CHF 450.– non-membre
CHF 360.– collaborateur spécialisé ou expert membre individuel d'EXPERTsuisse

Sont compris
- toute la documentation (version papier et numérique)
- café d'accueil, boisson pendant les pauses, eau minérale dans la salle
- TVA 7,7%

Directives concernant la formation continue
La participation à ce séminaire sera comptabilisée à raison de 4 heures par EXPERTsuisse. Le certificat de présence vous sera adressé par EXPERTsuisse SA après le séminaire.

EXPERT suisse
Audit
Fiscalité
Fiduciaire

Programme

	Thèmes	Conférenciers
08.30–09.00	Café d'accueil	Me Alexandre Gachet Me Serge Migy Me Max-André Haas M. Brian Jurt Me Joséphine Marmy
09.00–10.15	Introduction, puis étude de cas pratiques accompagnée d'éclairages théoriques sur les principaux aspects juridiques et fiscaux	
10.15–10.45	Pause-café	
10.45–12.15	Suite de nos études de cas	
12.15–12.30	Conclusions	

Dispositions
Font foi les Conditions générales de vente d'EXPERTsuisse SA consultables sur le site www.expertsuisse.ch, en particulier:

Inscription et conditions générales
Toute inscription doit être munie d'une signature manuscrite ou électronique et s'effectue via notre plate-forme en ligne. Le prix est intégralement dû conformément à la facture envoyée à la suite du séminaire.

Délai d'inscription et d'annulation
Un mois avant la date de la manifestation

Toute inscription envoyée est engageante, même si, le cas échéant, la personne inscrite n'a reçu aucune confirmation de la part d'EXPERTsuisse SA (EXPERTsuisse SA ne répond pas des manquements de distribution électronique/postale).

Le contenu, le programme, les horaires, la durée, le lieu et les conférenciers de la manifestation sont sous réserve de modification. En cas de nombre insuffisant de participants, EXPERTsuisse SA se réserve le droit d'annuler le séminaire.

Annulation et implication au niveau des frais
En cas d'empêchement, il est souhaitable de prévoir un remplaçant (auquel cas le statut du participant réel sera considéré). Autrement, les frais d'annulation suivants seront retenus:

Annulation jusqu'au délai d'annulation: sans frais
Annulation après le délai d'annulation, jusqu'à une semaine avant le début du séminaire: CHF 200.–
Annulation à partir d'une semaine avant le séminaire ou en cas de non-participation: 100% du prix du séminaire

CGV et Déclaration relative à la protection des données
Font foi les Conditions générales de vente et la Déclaration relative à la protection des données d'EXPERTsuisse SA consultables sur le site www.expertsuisse.ch.